

## SÉANCE DU 28 DÉCEMBRE 1891.

---

PRÉSIDENTE DE M. VANDERKINDERE,  
VICE-PRÉSIDENT.

---

La séance est ouverte à 8 <sup>1</sup>/<sub>4</sub> heures.

*Dépouillement du scrutin.* — MM. le capitaine commandant du génie L. Geubel et le marquis Ed. de Trazegnies sont proclamés membres effectifs.

*Ouvrages présentés.* — *Des méthodes qui permettent d'atteindre le développement préhistorique des religions*, par le comte Goblet d'Alviella, président de la Société.

*L'atavisme et le crime*, par L. Manouvrier, membre correspondant.

*Crânes et ossements d'Andresy*, par le même.

*Bulletin de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique*, 1891, n<sup>o</sup> 9 et 10.

*Bulletin de l'Académie royale de médecine de Belgique*, 1891, n<sup>o</sup> 9 et 10.

*Compte rendu des travaux du VI<sup>e</sup> Congrès de la Fédération archéologique et historique de Belgique à Liège*, 3<sup>e</sup> fascicule.

*L'Anthropologie*, 1891, n<sup>o</sup> 5.

*Festschrift zum funfzigjährigen Jubiläum des Vereins von Alterthumsfreunden im Rheinlande, am 1. October 1891.*

*Correspondenz-Blatt der deutschen Gesellschaft für Anthropologie*, août et septembre 1891.

*Bulletin international de l'Académie des sciences de Cracovie*, novembre 1891.

*O Mundo legal e judiciario*, n<sup>o</sup> 124 et 125.

Des remerciements sont votés aux donateurs.

*Fédération des Sociétés d'histoire et d'archéologie. — Revision des statuts.* — Dans sa séance du 3 août dernier, le Congrès avait décidé de renvoyer les propositions de revision des statuts de la Fédération à une commission de délégués spécialement désignés à cet effet par les sociétés belges fédérées.

Cette assemblée aura à se prononcer uniquement sur l'adoption ou le rejet des propositions. La Société d'anthropologie est, en conséquence, invitée par le Bureau du Congrès à désigner un délégué et un délégué suppléant pour assister à l'assemblée qui aura lieu le 10 janvier prochain, à 1 heure, au Palais de la Bourse.

MM. V. Jacques et C. Aubry sont désignés pour représenter la Société à l'assemblée des délégués.

*Correspondance.* — Nous recevons de M. Geubel, commandant du génie à Charleroi, deux extraits du journal *Le Courrier des Ardennes* des 13 et 20 septembre 1891, contenant des rapports de feu M. Geubel, juge d'instruction à Marche, relatifs à la découverte, dès 1852, des importantes ruines gallo-romaines fouillées aujourd'hui avec tant de succès par la Société archéologique de Namur, près de Jemelle.

#### COMMUNICATION DE M. M. DE PUYDT.

##### QUELQUES OBSERVATIONS

##### SUR LES FONDS DE CABANES NÉOLITHIQUES DE LA HESBAYE.

Dans une communication que j'ai eu l'honneur de faire à la Société d'anthropologie de Bruxelles <sup>(1)</sup>, j'ai parlé du résultat des fouilles exécutées, en 1880, dans une vingtaine de fonds de cabanes constituant une partie du village néolithique dit *cité Galand*.

Depuis cette époque, M. E. Davin-Rigot et moi avons continué nos recherches, spécialement dans la portion de la bourgade s'étendant sur une terre sise commune de Tourinne et renseignée au cadastre sous le n° 139, section unique.

Treize fosses y ont été étudiées, au mois d'août 1890, ce qui porte à *trente-trois* le nombre des habitations reconnues pour une seule agglomération. Parmi les fonds de cabanes nouvellement mis au jour, cinq sont placés à peu près en ligne droite, à une distance de moins de 2 mètres de la lisière du champ, figurée par un pointillé noir au plan de la station préhistorique de Tourinne <sup>(2)</sup>; les fosses les plus éloignées étaient à 20 mètres de cette limite.

<sup>(1)</sup> *Bulletin de la Société d'anthropologie de Bruxelles*, t. IX, p. 18.

<sup>(2)</sup> *Id.*, pl. I, fig. 1.

En septembre 1891, plusieurs fonds de cabanes ont encore été découverts dans la bourgade dite *cité Cartuyvels*, parcelle cadastrée sous le n° 155.

Toutes les observations faites confirment ce que nous avons dit antérieurement au sujet de la position des emplacements et du caractère des produits de l'industrie. Malheureusement, les derniers foyers explorés étaient, pour la plupart, peu profonds, assez mal délimités et relativement pauvres.

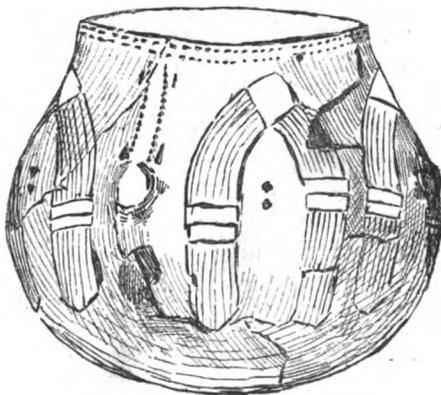
A ce propos, il nous a paru utile de donner ici la production moyenne des divers fonds de cabanes.

*Objets récoltés dans un fond de cabane.*

**Inventaire n° I.**

**FOSSE RICHE.**

- 1 vase en terre cuite;
- 1 fragment de vase noir en terre fin<sup>e</sup> ornementée, suffisant pour permettre la reconstitution complète du dessin et la forme exacte de l'ustensile (voyez la figure ci-dessous);



- 20 débris de poteries ornementées, pâte noire;
- 7 débris de poteries ornementées, pâte jaunâtre:
- 1 fragment de poterie rouge percée d'un trou;
- 3 mamelons transpercés, poterie grossière;
- 12 mamelons non transpercés, poterie grossière;
- 1 mamelon non transpercé, terre grise;
- 200 débris de poteries;

- 11 plaques de grès polies de petite dimension ;
- 1 fragment de meule en grès ;
- 2 morceaux d'oligiste ;
- 23 nucléus et marteaux ;
- 4 poinçons ;
- 3 lissoirs (?) ;
- 1 ciseau (?) non poli ;
- 3 acies dont une double et diverses lames retouchées pouvant avoir servi à scier ;
- 3 couteaux arrondis vers l'extrémité ;
- 1 grattoir ovale ;
- 12 grattoirs ou lames retailées en grattoirs ;
- 200 couteaux et lames de dégagement plus ou moins utilisables.

Nous pouvons ajouter à cette énumération plus de 50 kilogrammes de silex et de poteries. A une certaine profondeur, les éclats de la taille formaient un véritable lit de pierres.

Le vase signalé en premier lieu dans notre énumération mérite une attention spéciale. C'est un des spécimens les plus complets rencontrés jusqu'ici ; M. Julin, professeur à l'Université de Liège, assistait à son exhumation, laquelle a demandé plusieurs heures de travail, tant la poterie était fragile et l'argile qui l'emplissait dure et compacte.

Deux débris de silex taillés ont été retirés de l'intérieur, où ils avaient été amenés avec le limon. Ce vase a été trouvé debout, à un mètre de la surface du sol, sur le bord de la fosse ; sa forme est sphérique. Il mesure 0<sup>m</sup>,24 de hauteur sur 0<sup>m</sup>,23 de largeur maximum ; le diamètre de l'ouverture atteint 0<sup>m</sup>,11. Trois petits mamelons ornent le col, et le ventre est muni de trois cabochons (ou anses ?) transpercés horizontalement et destinés à la suspension. La pâte est grisâtre, tendre et mal cuite.

Voici l'inventaire du produit d'un fond de cabane voisin, dont l'importance réside plutôt dans le nombre que dans la qualité des spécimens :

#### Inventaire n° II.

- 5 mamelons détachés appartenant à des vases en terre rouge ;
- 4 mamelons appartenant à des vases en terre grise ou noire ;
- 60 débris de poteries grossières, rougeâtres, grises ou jaunes ;
- 40 débris de poteries grossières en terre noire ou noirâtre ;
- 12 petits fragments de poteries fines ornementées, noires ou jaunes ;
- 2 scies dont une polie par l'usage ;
- 200 lames et éclats divers dont quelques-uns retouchés en pointes ;
- 11 blocs plus ou moins arrondis en argile rougie par le feu, de 0<sup>m</sup>,03 à 0<sup>m</sup>,05 en moyenne.

Ces derniers spécimens, fort irréguliers, n'ont rien de commun avec les fusaioles; nous en constatons la présence sans oser en présumer l'usage.

Nous mentionnerons encore, à titre de renseignement, l'inventaire de deux fonds de cabanes considérés comme relativement pauvres :

**Inventaire n° III.**

- 6 mamelons (ou anses) transpercés;
  - 2 bords de pots de grande dimension, avec mamelons près du col;
  - 6 fragments d'oligiste usés ou bruts;
  - 1 fragment de poterie fine ornementée;
  - 1 grattoir;
  - 16 couteaux ou lames de silex;
  - 50 fragments de poteries grossières;
  - 2 plaques de grès polies de petite dimension;
- Divers débris informes de poterie et de silex.

**Inventaire n° IV.**

- 1 fragment de poterie avec mamelon;
- 3 fragments de poterie, terre fine, noire et ornementée;
- 2 fragments d'oligiste;
- 2 fragments de grès polis de petite dimension;
- 1 instrument en phthanite noir poli (lissoir ?);
- 1 grattoir en silex;
- 60 débris de poteries, lames, éclats de silex, etc.]

Par elles-mêmes, ces pièces n'ont souvent qu'un intérêt secondaire; cependant nous avons cru bien faire en conservant le souvenir précis de ces mobiliers primitifs que le Musée de l'Institut archéologique liégeois expose actuellement dans ses vitrines, à quelques rares exceptions près.

*Rapport entre les fonds de cabanes de la Hesbaye et ceux de l'Italie, etc.*

Aujourd'hui que nos fouilles, aux confins du territoire des communes de Latinne et de Tourinne, sont terminées dans leur ensemble et nous ont prouvé que les habitants des trois groupes de cabanes travaillaient la pierre et l'argile de la même manière, nous pouvons déjà, avec plus de chance de vérité, essayer de rattacher nos découvertes à d'autres du même genre.

En Belgique, aucune découverte semblable ou analogue n'est, jusqu'ici, parvenue à notre connaissance. Les intéressantes poteries recueillies à Spiennes par notre collègue M. De Pauw <sup>(1)</sup>, se distinguent des nôtres en ce qu'elles sont autrement et moins ornementées que les vases hesbignons, ou bien en ce qu'elles sont associées à un outillage caractérisé par la hache en silex, instrument dont aucun morceau ou rudiment n'a été rencontré dans nos fouilles.

A l'étranger, les fonds de cabanes ont plusieurs fois été rencontrés et étudiés par des archéologues d'une haute compétence, spécialement en Italie et en France <sup>(2)</sup>. Des restes d'habitations connus sous le nom de fonds de cabanes ont été signalés, en 1871, par le Dr Concerio Rosa, dans la province de Teramo (Abruzzes); cinq groupes de cabanes furent peu après explorés dans la province de Reggio (Emilie) par Gaetano Chierici. Ces fonds de cabanes (et ceux que l'on pourrait citer dans d'autres provinces d'Italie) ont tous certains caractères communs que nous retrouvons en Hesbaye. En lisant le compte rendu si remarquable des fouilles du savant et regretté directeur du Musée de Reggio, il me semblait revoir les fosses de Tourinne et de Latinne. Selon Chierici, « les fonds de cabanes du » Reggionais sont de noirs amas d'une terre grasse, riche en » détritrus organiques et renfermant des os et des silex, le tout » renfermé ou déposé dans des trous recouverts par le sol cultivé, » lequel a 0<sup>m</sup>,40 de hauteur. La profondeur ordinaire de ces trous » est de 1<sup>m</sup>,30 au-dessous de la surface des champs. Ces excavations » sont circulaires ou légèrement ovales, avec leur plus grand » diamètre orienté du nord au sud . . . Le sol des fonds de cabanes » est généralement inégal; dans quelques-uns des plus petits, il est » concave <sup>(3)</sup>. »

En Hesbaye, l'orientation intentionnelle est moins positive, le

---

<sup>(1)</sup> *Bulletin de la Société d'anthropologie de Bruxelles*, t. VIII, p. 114.

<sup>(2)</sup> D'après une notice présentée au Congrès de Budapest, immédiatement sous la glaise, on trouve souvent dans la Basse-Autriche des fosses coniques remplies de tessons de poterie, d'os taillés et d'outils en pierre polie (*Compte rendu, huitième session*, 1876, p. 37).

<sup>(3)</sup> Nous empruntons cette citation et les autres renseignements relatifs aux fonds de cabanes italiens à l'excellent mémoire de M. Pompeo Castelfranco, publié dans la *REVUE D'ANTHROPOLOGIE*, Paris, 1887, p. 182. Cette notice, intitulée : *Paléoethnologie italienne*. — *Les fonds de cabanes*, renseigne in fine les principales sources bibliographiques.

plus grand diamètre de la plupart des habitations semble disposé du sud-est au nord-ouest, mais ce trait de ressemblance résultant d'une orientation voulue, est moins frappant que les autres. La forme des cabanes correspond sensiblement, dans les deux pays, et Chierici donne l'explication des fosses en forme de 8, lesquelles paraissent correspondre à nos fosses doubles. Il est probable, écrivait ce savant, qu'une famille, lorsqu'elle s'augmentait, élargissait son habitation, dont le type fondamental est toujours la cabane ronde répétée « selon les besoins ».

« Le côté le plus caractéristique de l'industrie, écrit M. Castel-franco, est l'abondance de poterie qui témoigne d'un goût artistique et d'un sentiment de civilisation qui ne se concilie guère avec la grossièreté et l'état de sauvagerie de ces peuples primitifs... Les tessons abondent, la plupart des vases ne sont indiqués que par quelques fragments; aucun n'est complet. »

Je n'insiste pas sur l'importance de cette citation, puisque tous nous avons été étonnés de la richesse relative d'ornementation de la céramique préhistorique hesbignonne. Nous n'avons, en vérité, mis au jour aucun vase entier, mais les restes de plusieurs étaient assez nombreux pour permettre une reconstitution d'une vérité scientifique d'autant plus incontestable que cette reconstitution a été faite au Musée des antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye, grâce à l'extrême obligeance de son conservateur, M. A. Bertrand.

En Italie, comme dans la province de Liège, les meules dormantes ont été rencontrées en grand nombre <sup>(1)</sup>. Eu égard aux découvertes de ce genre faites jusqu'ici dans les stations belges de la pierre polie, nous pouvons même affirmer que cette abondance de grès usés ou polis est tout à fait exceptionnelle <sup>(2)</sup>. Une nouvelle paire

---

<sup>(1)</sup> Schliemann, qui a découvert des centaines de meules dans tous les étages des décombres préhistoriques d'Hissarlick, les appelle quelquefois *moulins à bras*; le grain était broyé, dit l'auteur, entre les faces plates des deux pierres. Ce procédé ne donnait pas de farine, mais une sorte de gruau qui ne pouvait pas servir à fabriquer du pain proprement dit. (*Ilios*, Paris, 1885, p. 293.)

<sup>(2)</sup> Les deux dernières fosses de la bourgade dite  *cité Davin*, explorées par les soins de M. Galand, instituteur communal à Latinne, ont donné à elles seules :

Une meule de 0 <sup>m</sup> ,39 de longueur sur 0 <sup>m</sup> ,19 de largeur.				
—	0 <sup>m</sup> ,40	—	0 <sup>m</sup> ,17	—
—	0 <sup>m</sup> ,25	—	0 <sup>m</sup> ,15	—
—	0 <sup>m</sup> ,17	—	0 <sup>m</sup> ,12	—
—	0 <sup>m</sup> ,16	—	0 <sup>m</sup> ,13	— incomplète.

de meules du genre de celle reproduite planche XXI, figure 8, vient d'être cédée par M. E. Davin-Rigot et moi au Musée de l'Institut archéologique liégeois. Elles proviennent de la fosse II ouverte dans la parcelle cadastrée n° 155, commune de Tourinne. M. Davin les a recueillies à 1 mètre de profondeur et à 30 centimètres de distance; l'une est en creux, l'autre en bosse; ensemble elles pèsent 31 kilogrammes.

*Le peuple des fonds de cabanes était-il agriculteur?*

Dans une notice précédente, nous vous disions que ces pierres ne pouvaient avoir servi de polissoirs, et que vraisemblablement la peuplade qui les utilisait comme meules cultivait la terre et connaissait le grain.

M. Castelfranco s'exprimait à peu près de la même façon au sujet des fonds de cabanes de son pays. « Il est vraisemblable, dit-il, que l'homme des cabanes était agriculteur, mais *il n'est pas certain qu'il le fut*, car on peut avoir des meules pour moudre des fruits et des semences alimentaires, des plantes sauvages ou même pour broyer des couleurs ou autre chose. »

L'auteur a bien voulu nous témoigner un doute semblable au sujet des fouilles de Tourinne et de Latinne.

Les lourdes pièces du genre de celles reproduites planche XXI, figure 8, ont dû avoir une destination moins accessoire que d'écraser de l'oligiste; elles n'en portent, du reste, aucune trace, alors que des silex et des grès de plus petit volume en étaient encore enduits.

Voici les arguments que l'on peut apporter en faveur de la connaissance de l'agriculture par la tribu néolithique qui nous occupe :

1° La ressemblance des meules dormantes de la Hesbaye avec des spécimens servant incontestablement à écraser le grain : les meules dormantes figurées par MM. de Mortillet (1) et par MM. Siret (2), pour ne citer que ces exemples connus, ont la même configuration que les nôtres; seulement, chez nous, au lieu de molettes vous trouvez quelquefois une seconde meule moins volumineuse que

---

(1) *Musée préhistorique*, pl. LXI, n° 587.

(2) HENRI & LOUIS SIRET, *Les premiers âges du métal dans le sud-est de l'Espagne*. Anvers, 1887, texte, p. 90, pl. XI.

celle reposant sur le sol, et beaucoup plus considérable qu'un simple broyeur ;

2° Le fait que le blé ou froment était, d'après les témoignages les plus autorisés, déjà très répandu à l'époque dite *robenhausienne*, non seulement dans toutes les palafittes, mais dans beaucoup d'autres stations, notamment sur les bords de la Seine, etc. (1).

Une variété de blé qui a disparu aujourd'hui était déjà connue des plus anciens lacustres qui ne fabriquaient que de petites haches à peine polies et, en général, des poteries grossières et non ornementées (2) ;

3° L'extrême pauvreté des graines et fruits utilisables, originaires de notre sol.

Le fait que pas un grain de blé carbonisé ne soit parvenu jusqu'à nous n'a aucune importance, attendu que, sur plus de cent foyers explorés, nous n'avons pas recueilli le moindre débris de gland, de faine ou d'autres produits certainement existants.

Une écale de noisette a seule été signalée par M. Davin lors de ses premiers sondages.

Malgré tout, nous considérons la question de la culture de la terre comme douteuse. Des découvertes ultérieures pourraient seules la trancher.

#### *Absence d'ossements d'animaux.*

En Italie, l'examen des restes d'animaux étudiés par M. Strobel (3) a permis de conclure que le peuple des fonds de cabanes était surtout chasseur ; il est à présumer qu'il en était de même dans notre province de Liège, quoique les débris de cuisine, si nombreux à l'étranger, fassent presque totalement défaut chez nous (4).

---

(1) G. DE MORTILLET, *Le Préhistorique*, p. 579.

(2) CARTAILHAC, *La France préhistorique*, pp. 134, 135, et autorités citées (Gross et Heer), p. 259.

(3) POMPEIO CASTELFRANCO, *Op. cit.*, p. 194.

(4) NOUS AVIONS CRU POUVOIR ATTRIBUER à un *chien* le fragment de mâchoire recueilli dans la fosse n° VIII (*cité Cartuyvels*). M. Castelfranco eut l'amabilité d'attirer notre attention sur cette détermination qu'il croyait erronée, et, effectivement, après nouvel examen de M. J. Fraipont, professeur de paléontologie à l'Université de Liège, il fut reconnu que le fragment de mâchoire avait appartenu à un porc, animal signalé dans les fonds de cabanes de l'Italie. — L'intérêt de la question vient de ce que le chien est inconnu dans les fonds de cabanes italiens, et M. Strobel, cité par M. Castelfranco,

Nous nous demandons si cette pénurie ne peut s'expliquer par le fait que les os se conservent quelquefois fort mal dans le limon hesbayen. Au mois de mai 1891, pour ne citer qu'un exemple, nous avons étudié des sépultures franques à Laer, près de Landen, et c'est à peine si la terre prenait une teinte plus blanchâtre là où reposaient les cadavres entourés des armes et des vases caractéristiques de l'époque.

Nous ne possédons pas d'os taillés en pointe analogues à ceux du Reggionais; mais nous avons extrait un grès pourvu d'une rainure. D'après M. Gabriel de Mortillet, celle-ci aurait pu servir à polir et à affuter les poinçons en os, à en juger par comparaison avec le dessin qu'il reproduit (<sup>1</sup>).

En France, les fonds de cabanes sont loin d'être inconnus; parmi les découvertes les plus récentes, je ne puis passer sous silence celle de la station néolithique de Jussy-Champagne (Cher), dans laquelle M. J. de Saint-Venant a rencontré l'emplacement d'habitations qui devaient être mi-partie souterraines, mi-partie aériennes.

A côté de poteries grossières, cet auteur a recueilli des fragments de vases ornements, à pâte fine et assez durs, rappelant la céramique généralement attribuée à l'âge du bronze (<sup>2</sup>). En 1890, M. Ad. de Mortillet a publié le compte rendu de la visite de Cormeilles-en-Parisis (Seine-et-Oise) de la commission nommée par la Société d'anthropologie de Paris, pour étudier les sépultures et foyers néolithiques de cette localité (<sup>3</sup>); dans des espèces de poches mesurant de 2 à 3 mètres de diamètre sur 50 centimètres d'épaisseur, se rencontraient des silex taillés, des grès et des poteries. Les foyers de Cormeilles étaient disposés par groupes de deux rangées sur une ligne droite ayant approximativement une direction sud-nord.

---

conclut même à ce sujet que « les cabanes sont plus anciennes que les palafittes suisses » et italiennes de l'âge de la pierre, . . . puisque dans celles-ci, comme dans les kjök-kenmöddings, on trouve déjà des restes de chien domestique ». — *Paléoethnologie italienne*, op. cit. pp. 193 et 196.

Inutile de faire remarquer que la difficulté de cette détermination provenait de l'*excessif* mauvais état de la pièce.

(<sup>1</sup>) *Musée préhistorique*, pl. LXI, fig. 593.

(<sup>2</sup>) J. DE SAINT-VENANT, *Station néolithique de Jussy-Champagne*. (MÉMOIRE DE LA SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DU CENTRE, t. XV et XVI, Bourges, 1888, 1889.)

(<sup>3</sup>) AD. DE MORTILLET, *Les foyers néolithiques de Cormeilles-en-Parisis*. (Extrait des BULLETINS DE LA SOCIÉTÉ D'ANTHROPOLOGIE DE PARIS, séance du 17 juillet 1890.)

*Age des fonds de cabanes.*

Au témoignage de M. Castelfranco, les haches polies rencontrées dans les fonds de cabanes italiens sont toutes de serpentine, jadéite, néphrite, etc. ; elles y sont d'une extrême rareté, alors qu'elles sont loin d'être rares à la surface du sol dans les champs voisins.

En Hesbaye, nous constatons un fait analogue : absence complète de haches de silex provenant des fosses explorées, tandis que sur les plaines environnantes, les débris de haches polies de silex se rencontrent tous les jours.

Que pouvons-nous en conclure pour ce qui concerne l'âge des fonds de cabanes, eu égard aux autres stations néolithiques ?

*Première opinion.* — Les considérations suivantes plaident pour l'antériorité des fonds de cabanes :

1° L'industrie du silex, spécialement la confection des lames et des racloirs, s'écarte des types néolithiques ordinaires ;

2° Les pointes de flèches, dont plusieurs ne sont taillées que sur une face, sont excessivement rares dans les cabanes et les pointes de flèches à ailerons, aussi inconnues que les haches de silex ;

3° La hache polie de silex est devenue, dans nos régions, l'arme ou l'instrument le plus caractéristique, vraisemblablement le plus utile et le plus employé jusqu'à la fin du néolithique. Dès lors, l'absence de haches de silex dans les fonds de cabanes peut-elle mieux s'expliquer que par ignorance de sa fabrication et de son usage, lequel n'a pu tomber en désuétude avant l'introduction des métaux ;

4° La couche de terre qui recouvre les fonds des cabanes est, en général, plus épaisse que celle qui nous cache le niveau à silex et poteries des gisements voisins.

Les nombreux sondages exécutés, pendant huit jours, par M. E. Davin-Rigot, aidé d'un ouvrier expérimenté, font croire que dans les stations néolithiques à haches polies de silex, sises toujours sur le territoire de Tourinne, le niveau à débris de silex et de poterie n'est ordinairement qu'à 0<sup>m</sup>,25 ou 0<sup>m</sup>,30, alors que la moyenne pour les fonds de cabanes est de 0<sup>m</sup>,40 (\*), comme en Italie.

---

(\*) Ces 0<sup>m</sup>,40 constituent l'épaisseur moyenne de la terre arable et de la couche supérieure de limon qui la sépare des fonds de cabanes. L'analyse de ce limon et sa comparaison avec le limon ancien sédimentaire présentent des difficultés si sérieuses, qu'à notre grand regret nous n'avons pu satisfaire aux demandes faites à ce sujet par M. Van den Broeck, à la séance du 31 mars 1890.

Quoique l'aspect et la pente du sol soient sensiblement les mêmes partout, nous ne voulons pas donner à cet argument plus de force qu'il n'en a, mais nous croyons utile de confirmer ici les observations de M. E. Davin-Rigot et de M. l'abbé Gaillard, au Congrès de Liège, à savoir que les stations à silex polis de cette partie de la Hesbaye ne contiennent pas trace de demeures à demi souterraines, que les habitants s'abritaient plutôt sous la tente ou sous des huttes reposant simplement sur le sol (\*).

*Deuxième opinion.* — Comme le faisaient si justement remarquer MM. de Mortillet et Hamy au Congrès de Liège (\*), chez les sauvages modernes, il se rencontre parfois des peuplades ayant des mœurs et des industries différentes, et vivant presque côte à côte sans se confondre ni mêler leurs usages et leur savoir-faire.

Il ne serait donc pas impossible que les habitants des fonds de cabanes eussent continué à se développer à proximité d'autres indigènes, sans leur emprunter l'habitude de polir le silex et sans leur donner le goût des poteries ornementées.

Sans vouloir nier cette possibilité, nous tenons seulement à faire remarquer que la partie de la Hesbaye que nous étudions, ne présente aucun cours d'eau, aucune montagne séparant la zone des fonds de cabanes de celle des gisements ordinaires, et que vous trouvez la hache polie dans la terre végétale, *quelquefois à côté des fosses explorées dans lesquelles cet ustensile fait défaut!*

*Troisième opinion.* — Les fonds de cabanes peuvent-ils être considérés comme postérieurs aux gisements voisins dont les produits représentent les types ordinaires de l'industrie néolithique?

Dans l'affirmative, les trois bourgades hesbignonnes se placeraient nécessairement dans la période de l'âge de la pierre la moins éloignée de nous.

. « .. S'il était permis de juger de l'ancienneté d'une tribu à la perfection de la céramique, la station de Latinne devrait appartenir à la fin du néolithique... », écrivions-nous en 1889 (3). Cette manière de voir est combattue par M. Émile Cartailhac, qui nous

---

(1) *Compte rendu des travaux du VI<sup>e</sup> Congrès*, 2<sup>e</sup> fascicule, pp. 169 et suiv.

(2) *Id.*, p. 167.

(3) *Bulletin de la Société d'anthropologie de Bruxelles*, t. VIII, p. 71.

dit : « L'exemple décrit par MM. Siret, le fait qu'à Alméria, en » Espagne, les poteries néolithiques les plus ornées sont les plus » anciennes, n'aurait-il pas dû faire réfléchir notre ami qui attribuerait volontiers, eu égard à la perfection de la céramique, la » station de Latonne à la fin du néolithique (1)? »

La critique d'un savant aussi éminent est précieuse, et nous l'en remercions.

Voici pour quelle raison nous n'avons pas cru pouvoir tirer argument des magnifiques découvertes de MM. Siret frères :

Parmi les stations néolithiques fouillées par ces archéologues, dans la province d'Almérie, la station de la Gerundia a fourni « de nombreux fragments de poterie, parmi lesquels un grand » nombre offrent une série bien fournie d'ornements en creux, » composés de points et de lignes... (2), » et rappelant même beaucoup ceux de la Hesbaye.

Si d'autres gisements, moins antiques, n'ont pas donné la même abondance d'ornementations, ils ont, en revanche, produit une céramique d'une richesse et d'une variété de formes inconnues dans notre pays; en outre, ces derniers gisements ne sont plus renseignés comme purement néolithiques : ils appartiennent à l'âge du métal ou de la transition.

L'exemple de l'Espagne est-il, au surplus, l'application d'une règle générale?

Il est permis d'en douter, car, en principe, la multiplicité des dessins et le fini des poteries ne sont pas une présomption d'antiquité, puisque, au témoignage si autorisé de M. Cartailhac, les premières palafittes ne contenaient que des poteries grossières et non ornementées (3); or, les dessins des vases hesbignons rappellent les produits des cités lacustres du bel âge de la pierre polie, et quelquefois ceux des dolmens.

Pour M. Philippe Salmon, cette dernière ressemblance est si frappante, qu'il n'hésite pas à ranger les fonds des cabanes de Tourinne dans l'époque *carnacéenne*, la plus récente des trois divisions du néolithique proposées par cet archéologue (4).

---

(1) *L'Anthropologie*, Paris, Masson, édit., 1891, t. II, p. 627.

(2) *Les premiers âges du métal dans le sud-est de l'Espagne*. Texte, p. 8, et Album, pl. I.

(3) *La France préhistorique*, op. cit., p. 134.

(4) PHILIPPE SALMON, *Tableau de la division industrielle de la période néolithique*. (REVUE DE L'ÉCOLE D'ANTHROPOLOGIE DE PARIS, 1891, pp. 26 et 27.)

L'autorité dont jouit M. Philippe Salmon donne un puissant intérêt à sa déclaration, quelles que soient les idées que l'on puisse avoir sur la théorie elle-même de l'auteur (1).

Dans l'étude d'un point aussi délicat que celui que nous traitons, il serait d'autant plus dangereux, pensons-nous, de chercher, dès aujourd'hui, à imposer une opinion, que nous devons reconnaître qu'en Belgique peu de gisements néolithiques ont fait l'objet de recherches méthodiques et scientifiques suffisantes.

D'un autre côté, les fonds de cabanes explorés ne doivent pas être seuls de leur espèce, et, dans d'autres régions, il est à espérer qu'on les retrouvera dans un milieu moins destructeur des ossements et des débris de cuisine que le sol des *cités Davin, Galand et Cartuyvels*.

C'est pourquoi, tout en reconnaissant que les arguments en faveur de l'antériorité de ces trois villages forment un ensemble difficile à réfuter, nous vous demandons de nous permettre de ne pas encore nous prononcer sur l'âge des fonds de cabanes de la Hesbaye.

La seule chose que nous croyons pouvoir affirmer, c'est qu'il est impossible de les ranger dans la période dite *campignienne* de M. Philippe Salmon (2). L'absence de tranchets de silex bien caractérisés et la présence d'instruments polis de phtanite et de pierre verte (serpentine ?) — haches, herminettes ou ciseaux d'un travail perfectionné — justifient suffisamment cette opinion.

Quant à la découverte, en Italie, par Chierici, d'une sépulture à incinération appartenant au peuple des fonds de cabanes (3), elle ne permet pas de présumer qu'une pratique semblable existait en Belgique, malgré les ressemblances indiscutables entre les groupes d'habitations de la Hesbaye et ceux du Reggionais, mais elle laisse bien des questions incertaines et le champ ouvert aux hypothèses.

---

(1) La première période est le *Campignien*, de Campigny (Seine-Inférieure), caractérisée par les tranchets ou coupoirs qui, insensiblement, se sont transformés en haches ou ciseaux. M. G. de Mortillet trouve excellente cette coupe faite à la partie la plus ancienne du robenhausien, mais il critique la création du carnacéen. Voir, même *Revue*, 1891, *Chronique préhistorique*, p. 282.

(2) Au sujet des plus anciens gisements néolithiques, M. Cartailhac écrit : « Les » formes de pierres taillées caractéristiques des *kjökkenmöddings* danois ont leurs » analogues de plus en plus nombreux en Angleterre, en Belgique, en France, en » Espagne, en Algérie. On s'accorde à placer au commencement de la période néolithique les gisements qui les fournissent. » *La France préhistorique*, p. 131. — Nous ne savons pas à quelles stations belges ce savant fait allusion.

(3) *Revue d'anthropologie*, op. cit., p. 196.

Avant de résumer notre travail, il nous reste à dire quelques mots des observations présentées par M. Vanderkindere, à la séance du 30 mars 1890 <sup>(1)</sup>.

Les fonds de cabanes hesbignons ne peuvent, à notre avis, se confondre avec les réduits souterrains dont Tacite parle au sujet des mœurs des Germains <sup>(2)</sup>. La coutume de creuser semblables lieux de refuge pour l'hiver et de dépôt pour les grains peut s'être perpétuée de siècle en siècle, et avoir ainsi une origine préhistorique ; le rapprochement signalé par notre collègue nous paraît donc des plus intéressants ; mais, dans l'espèce, il est impossible d'admettre que les femmes qui écrasaient les céréales sur les meules des fonds de cabanes appartenaient aux peuplades dont les armes de silex se retrouvent aux environs.

Ajoutez, en effet, les haches ébauchées et polies à l'inventaire des trouvailles faites dans les fonds de cabanes, et l'industrie de ces dernières aura encore ses caractères spéciaux, ne permettant aucune confusion.

En résumé et comme conclusion :

Les fouilles exécutées, en 1890 et 1891, dans les groupes d'habitations, en partie souterraines, de la Hesbaye, sont venues confirmer les résultats constatés antérieurement.

Ces habitations ne peuvent recevoir de meilleure dénomination que celle de *fonds de cabanes*, déjà connue dans le monde des archéologues, mais appliquée pour la première fois en Belgique.

Les fonds de cabanes de Tourinne et de Latinne paraissent se rapprocher des fonds de cabanes de l'Italie, et ne peuvent être assimilés aux autres gisements néolithiques de notre pays.

Aussi longtemps que de nouvelles bourgades du même genre n'auront pas été mises au jour, plusieurs points importants resteront douteux, notamment celui de la culture du sol, de l'emploi d'animaux domestiques, etc.

---

<sup>(1)</sup> *Bulletin de la Société d'anthropologie de Bruxelles*, t. IX, pp. 33 et 34. — Le passage de Tacite, rappelé par M. Vanderkindere, peut aussi être rapproché de ce que dit Vitruve des habitations primitives des Phrygiens creusées dans des tertres naturels. (Voir l'*Architecture de Vitruve*, Paris, 1847, Panckoucke éd., t. I, pp. 142 et 143, et note, n° 19, fig. 13, p. 209.)

<sup>(2)</sup> TACITE, *La Germanie*, XVI. — Le tableau que le même historien fait des Finnois (Fenni), au chapitre XLVI, est celui des populations préhistoriques les plus barbares.

La place que les fonds de cabanes doivent occuper dans le préhistorique ne peut encore être précisée; il nous paraît certain qu'elle ne peut figurer dans la période dite *campignienne*, de M. Philippe Salmon.

Quelle que soit l'opinion que l'on ait sur le plus ou moins d'ancienneté des fonds de cabanes, nous devons reconnaître qu'ils constituent la seule ou une des seules divisions incontestables dans le classement des stations néolithiques belges.

#### DISCUSSION.

M. CUMONT. — Un point m'a particulièrement frappé dans la communication que vient de nous faire M. de Puydt : c'est que, dans le cimetière franc de Laer, on ne retrouverait aucune trace des ossements. Je désirerais obtenir quelques renseignements plus précis à ce sujet. M. de Puydt pourrait-il nous dire s'il faut attribuer ce fait à la nature argileuse du terrain, au manque de calcaire dans cette argile, ou à la végétation qui recouvre le sol, aux bruyères qui sont si abondantes dans cette partie du Limbourg. Je ferai remarquer qu'à Anderlecht les inhumations ont également eu lieu dans une argile contenant peu de calcaire, puisqu'on en fait aujourd'hui des briques, et que cependant les ossements sont relativement bien conservés.

M. DE PUYDT. — Je ne sais vraiment pas à quoi il faut attribuer cette disparition à peu près complète des ossements dans le cimetière de Laer. Ce que je puis vous affirmer, c'est que la place en est seulement indiquée par un peu de terre blanchâtre sans aucune consistance. M. le chanoine Habets a trouvé la même chose dans plusieurs cimetières du Limbourg.

M. HOUZÉ. — Je me souviens que M. de Mortillet a signalé certains cimetières creusés dans un granit qui absorbait très rapidement les os. Pour ma part, je possède de nombreux ossements venant du Limbourg, d'une localité que je ne puis indiquer pour le moment, sur lesquels on constate encore la présence de la matière cérébrale, et qui sont cependant déjà corrodés.

M. DE PUYDT. — Il est évident que la composition chimique du sol entre pour beaucoup dans le phénomène de l'altération rapide

PLANCHE XXI.

## EXPLICATION DE LA PLANCHE XXI.

---

- FIG. I. Vase non ornementé, terre rouge relativement fine. Hauteur 0<sup>m</sup>,07.
- II. Petite coupe en terre d'un rouge foncé à parois épaisses; ornementation formée de creux peu profonds d'un ensemble harmonieux; mamelons transpercés horizontalement. Hauteur 0<sup>m</sup>,05, diamètre maximum 0<sup>m</sup>,09.
  - III. Vase en terre jaunâtre, pâte assez fine et peu cuite. Lignes et pointillés disposés avec goût — le ruban qui se trouvait le long du col a été effacé lors de la reconstitution. — Hauteur 0<sup>m</sup>,105.
  - IV. Vase en terre rougeâtre non ornementé, avec mamelons non transpercés. Hauteur 0<sup>m</sup>,10.
  - V. Vase en terre rougeâtre, 3 mamelons. bords à ornements ondulés. Hauteur 0<sup>m</sup>,09.
  - VI. Vase en terre rouge orné de quatre mamelons (ou anses) non transpercés. Hauteur et diamètre à l'orifice 0<sup>m</sup>,15.
  - VII. Vase en terre noire, anse transpercée horizontalement; dessin uniquement composé de creux faits au poinçon et alignés assez régulièrement. Hauteur 0<sup>m</sup>,18, diamètre à l'orifice 0<sup>m</sup>,29.
  - VIII. Double meule en grès; les extrémités de la pièce supérieure, parfaitement à la main, sont polies par l'usage. Dimensions 0<sup>m</sup>,40 sur 0<sup>m</sup>,24 et 0<sup>m</sup>,30 sur 0<sup>m</sup>,20.

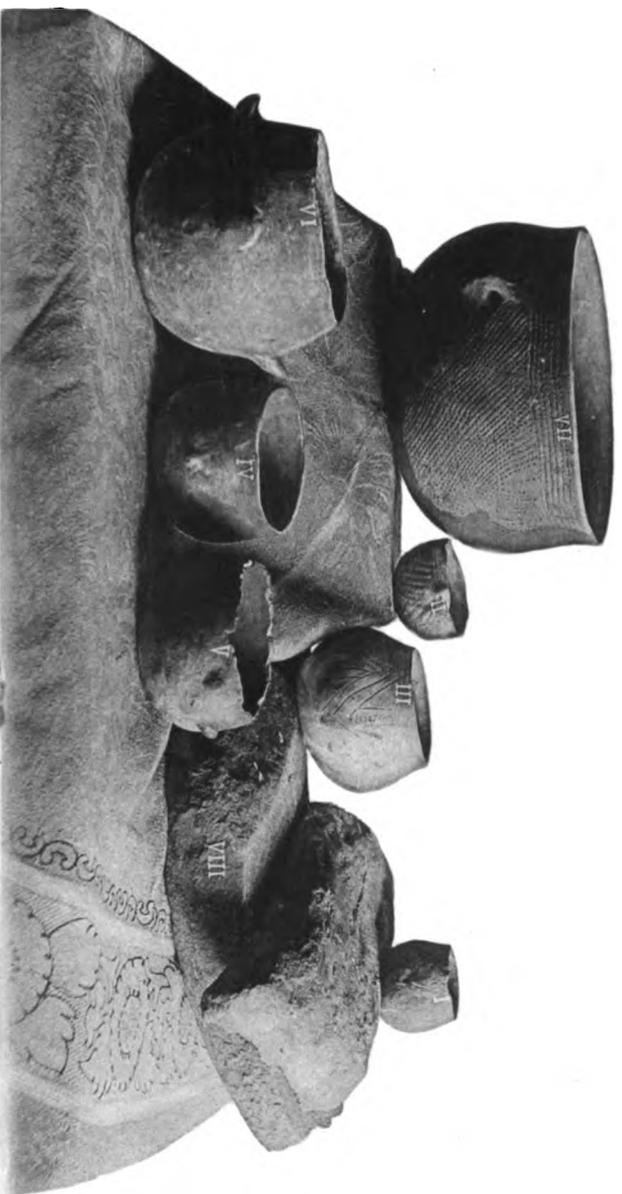
Les pièces nos I, II, III, IV et VIII font partie de la collection de M. Marcel De Puydt.

Les pièces nos V et VI font partie de la collection de M. E. Davin-Rigot; la pièce n° VII a été cédée par ce dernier au Musée de l'Institut archéologique liégeois.

---

Le cliché photographique a été fait et donné par M. le Dr Nuel.

---



M. DE PUYDT

POTERIES NEOLITHIQUES DE LA HESBAYE.



des os. Ainsi, à Odeige, en Hesbaye, j'ai vu de même les débris d'ossements retirés d'un tumulus romain tomber en poussière; mais je crois que le limon hesbayen contient naturellement une beaucoup plus grande quantité de calcaire dans un endroit que dans un autre.

M. CUMONT. — Il se peut également que l'âge des individus entre pour une certaine part dans l'altérabilité des ossements confiés au sol : les adultes paraissent mieux conservés que les vieillards et les enfants.

M. TIBERGHIEU. — Dans l'opinion de M. de Puydt, les vases qu'il a trouvés pouvaient-ils servir aux usages domestiques; pouvaient-ils contenir de l'eau, supporter l'ébullition ?

M. DE PUYDT. — Il ne peut y avoir de doute que pour les vases en pâte grossière. Les vases en terre fine sont très durs et très bien faits, et il est certain qu'ils pouvaient être utilisés pour toute espèce d'usage.

M. TIBERGHIEU. — M. de Puydt donne les grattoirs à tête transversale, non arrondie, comme caractéristique de ses stations à fonds de cabane. J'en ai cependant recueilli un certain nombre dans les stations néolithiques que j'ai explorées aux environs de Bruxelles.

M. CUMONT. — J'en possède également plusieurs.

M. DE PUYDT. — Chez vous, c'est l'exception; mais dans les fonds de cabane de la Hesbaye, c'est la règle.

M. TIBERGHIEU. — M. de Puydt a, dit-il, trouvé beaucoup de meules. Mais peut-il affirmer que toutes sont bien de la même époque. Ainsi, il nous parle d'une meule trouvée à 1 mètre au-dessus du fond du sol d'une cabane. Ne se pourrait-il pas que celle-là provint d'une station de la surface, puisque l'on trouve tant de silex dans le voisinage, et les mêmes nuclei à la surface du sol que dans les fosses.

M. DE PUYDT. — Je ne puis partager à cet égard l'opinion que vient d'émettre M. Tiberghien. Les objets ont, en général, été trouvés à toutes les hauteurs au-dessus du fond des cabanes. Dans certains cas, nous avons relevé l'existence de niveaux bien distincts,

mais, alors, il y a eu bien certainement deux époques d'occupation séparées par un intervalle plus ou moins long. Dans la grande majorité des cas, nous n'avons cependant pas constaté de différence dans toute la hauteur de la coupe que nous relevions à chaque emplacement. Bien plus, nous avons souvent trouvé un fragment de vase plus haut ou plus bas que d'autres fragments du même vase. Quant à la présence des mêmes nuclei à la surface du sol et dans les fonds de cabane, on pourrait invoquer bien des explications : les remaniements dus au soc de la charrue en sont probablement l'une des causes.

M. CUMONT. — Je ne puis m'empêcher de faire remarquer une fois de plus combien il est singulier de ne rencontrer, avec de la poterie indiquant un degré assez élevé de civilisation, aucun objet, aucun fragment de silex poli.

M. AUBRY. — C'est absolument comme dans les kjökkenmödings danois, sauf au point de vue de la perfection de la poterie.

M. DE PUYDT. — M. d'Acy incline en effet à placer l'époque de nos fonds de cabanes dans le voisinage de celle des kjökkenmödings. M. Cartailhac ne partage pas cette manière de voir, pas plus d'ailleurs que celle de M. de Pauw qui attribuerait nos stations à l'âge du bronze.

M. LE PRÉSIDENT remercie M. de Puydt de son intéressante communication.

#### COMMUNICATION DE M. HOUZÉ.

M. Houzé fait une communication préliminaire sur certains faits se rattachant à l'anatomie et à la physiologie du cercelet. Il se réserve de compléter ultérieurement ce travail.

La séance est levée à 11 heures.